

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S

no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de St-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de St-Herménégilde, tenue à l'hôtel de ville 776, rue principale, le 7 avril 2014, à 19h30, présidée par le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers:

M. Réal Crête	M. Mario St-Pierre
M. Sébastien Desgagnés	M. Robin Cotnoir
Mme Sylvie Fauteux	Mme

Et la secrétaire-trésorière Nathalie Isabelle.

Madame la conseillère Jeanne Dubois est absente.

2014-04-07-01: MODIFICATIONS À L'ORDRE DU JOUR

Aucune.

2014-04-07-02: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par la secrétaire-trésorière en incluant les modifications.

1. Prière
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de question
5. Dérogation mineure 2014-01
6. Adoption des minutes du 3 mars 2014
7. Adoption des minutes du 10 mars 2014
8. Adoption des minutes du 24 mars 2014
9. Lecture et approbation des comptes
 - Liste des comptes fournisseurs
 - Rémunérations, prélèvements et autres
10. Rapports : Maire et inspecteurs en bâtiment et en environnement et voirie
11. Résolution
 - Soumissions Abat-poussière 2014
 - Entente Forêt Hereford (Entente)
 - Char allégorique – Trois villages
 - Soumission entretien paysager
 - Soumission entretien des pelouses
 - Engagement Aide inspecteur
 - Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Campagne annuelle de « membership »
 - Acquisition du stationnement de la Fabrique – mandat d'arpentage
 - Affectation du surplus pour l'incendie
12. Usine d'épuration
 - Modifications dans l'usine
13. Aqueduc
14. États financiers mensuels au 31 mars 2014
15. Dépôt du rapport de correspondance
16. Dépôt des rapports financiers 2013 de la Firme Raymond Chabot Grant Thornton
17. Régie incendie
18. Régie des déchets solides
19. Loisirs
 - Reconnaissance bénévole
20. Famille et culture
 - Fête le 14 juin 2014 – Création d'un comité organisateur

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

21. Journal
22. Divers
 - Date de la prochaine réunion de travail : le 29 avril 2014 à 19h30 (personne du CAB)
 - CLD – Possibilité de présenter au conseil leurs services (rencontre d'une demi-heure)
23. Période de question
24. Varia
25. Levée

Adopté.

2014-04-07-03: PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande au conseil la raison pour laquelle le conseil procède à un appel d'offres pour l'entretien et la tonte pelouse. Le conseil mentionne que le tracteur à gazon exigeait des réparations majeures et qu'il verrait comment ça irait cette année de cette façon.

Il demande aussi pourquoi l'inspecteur municipal n'est pas présent lors des réunions comme il a déjà vu auparavant. Le conseil mentionne qu'il est présent à leur demande (en réunion de travail ou autre).

2014-04-07-04 : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE no. 2014-01

- Le propriétaire demande une dérogation mineure qui permettrait la situation suivante à cette adresse : 158, Rang 2, lot 2B-1 du rang 2, canton de Barford.
- Construction d'une remise dans la cour avant. De 8 pieds par 10 pieds **dans la cour avant.**

ARTICLE 4.1.1 DU REGLEMENT DE ZONAGE : L'espace situé dans les cours avant, arrière et latérales doit être conservé libre de toute construction. [...]

ARTICLE 4.1.2 DU REGLEMENT DE ZONAGE : Dans les cours arrière et latérales **en plus des usages et constructions énumérés à l'article précédent, sont permis les usages et constructions suivants :**

[...]

les bâtiments accessoires ;

[...]

- Le préjudice causé au requérant est le suivant : Aucun accès derrière le bâtiment principal.

Après étude du dossier, le comité consultatif d'urbanisme donne son avis comme suit:

ATTENDU QUE le projet de construction n'a pas été bien planifié;

ATTENDU QUE des demandes similaires ont déjà été refusées dans le passé;

ATTENDU QUE la même demande de dérogation mineure a été refusée le 1^{er} octobre 2012;

ATTENDU QU' une remise ne requiert pas d'y avoir accès avec un véhicule;

ATTENDU QUE la superficie du terrain permet l'installation d'une remise dans les marges latérales et arrière;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande de refuser la présente dérogation ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande de construire la remise dans la cour latérale ;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M
S
no de résolution
ou annotation

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité ;

QUE le conseil se donne jusqu'au 5 mai 2014 pour prendre une décision afin d'aller voir sur les lieux lorsqu'il n'y aura plus de neige.

Adopté.

2014-04-07-05: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 3 MARS 2014

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes du 3 mars 2014 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2014-04-07-06: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 10 MARS 2014

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes du 10 mars 2014 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2014-04-07-07: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 24 MARS 2014

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes du 24 mars 2014 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2014-04-07-08: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et Résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par la secrétaire-trésorière dont un certificat de disponibilité a été émis pour les dépenses encourues soient payés. Chèques 4019 à 4066 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (67 092.85\$), et le rapport de salaires versés (mars 2014) en date du 7 avril 2014.

Adopté.

2014-04-07-09: RAPPORT DU MAIRE ET INSPECTEURS

Monsieur le maire résume ses dernières réunions à la MRC et à la Ressourcerie. Il est aussi souligné la problématique du chemin St-Denis qui est très endommagés actuellement par le dégel. Un suivi sera fait afin de planifier les investissements qui devront être réalisés cette année et dans les prochaines années.

2014-04-07-10: SOUMISSIONS ABAT-POUSSIÈRE 2014

ATTENDU QU'un appel d'offres pour l'année 2014 pour la fourniture et l'épandage de l'abat-poussière liquide sur les chemins de la municipalité, soit 92 500 litres de Calcium 35% avec certification BNQ 2410-300 pour une distance d'environ 50 kilomètres a été transmis aux

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

soumissionnaires désignés par le conseil selon le devis, préparé par Nathalie Isabelle, secrétaire-trésorière, en date du 3 mars 2014 ;

ATTENDU QUE les soumissions reçues sont au nombre de deux ;

ATTENDU QUE les soumissions reçues ont été faites par :

FOURNISSEUR	PRIX unitaire	Montant avant taxes	Montant Avec taxes
Calclo inc.	0.264 \$/litre	24 420.00\$	28 076.90\$
Multi Routes inc.	0.309 \$/litre	28 582.50\$	32 862.72\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité ;

Que la municipalité de St-Herménégilde accorde le contrat pour la fourniture et l'épandage de l'abat-poussière pour l'année 2014 à Calclo Inc., le plus bas soumissionnaire, pour le prix de 28 076.90\$ taxes incluses.

Adopté.

2014-04-07-11: ENTENTE ENTRE FORÊT HEREFORD ET LA MUNICIPALITÉ DE ST-HERMÉNÉGILDE

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité ;

Que le conseil accepte l'entente version 2014 / B présentée entre Forêt Hereford et la municipalité de St-Herménégilde ;

Que le conseil mandate le maire et la directrice générale à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité.

Adopté.

2014-04-07-12: CHAR ALLÉGORIQUE – TROIS VILLAGES

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité ;

De nommer la conseillère Sylvie Fauteux « responsable » au niveau de la municipalité de St-Herménégilde pour le char allégorique des Trois Villages ;

D'autoriser un budget de 1000\$ pour ce projet.

Adopté.

2014-04-07-13: SOUMISSION ENTRETIEN PAYSAGER 2014

ATTENDU Que la municipalité de St-Herménégilde a procédé à l'envoi par « médiaposte » d'une demande de soumission pour l'entretien paysager pour la saison 2014 ;

ATTENDU Qu'une seule soumission a été reçue soit celle de Louise Dubois au montant de 2900\$;

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir mentionne son intérêt et ne participe pas au vote.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu ;

QUE la municipalité de St-Herménégilde accorde le contrat à Louise Dubois pour l'entretien paysager 2014 au montant de 2 900\$ plus un budget maximal de 1500\$ pour l'achat de fleurs et de matériel (paillis, terre, etc.);

QUE le paiement des sommes dues aux présentes s'effectuera en 4 versements (juin, juillet, août et octobre), remis à l'entrepreneur entre le 1er et le 10ième jour du calendrier. Le montant par versement sera de : 725\$;

QUE celui-ci devra planter en priorité des fleurs vivaces et ce dans le but à court terme d'avoir que des vivaces ;

QU'un contrat devra être signé entre les parties et la secrétaire-trésorière et le maire sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de St-Herménégilde.

Adopté.

2014-04-07-14: SOUMISSION ENTRETIEN ET TONTE DES PELOUSES 2014

ATTENDU Que la municipalité de St-Herménégilde a procédé à l'envoi par les journaux Le Progrès de Coaticook et Le Mégilien de St-Herménégilde d'une demande de soumission pour l'entretien et la tonte des pelouses pour la saison 2014 ;

ATTENDU QUE les soumissions reçues sont au nombre de cinq ;

ATTENDU QUE les soumissions reçues ont été faites par :

FOURNISSEUR	Montant avant taxes	Montant Avec taxes
Les Entretiens Hu-No Enr.	8 400.00\$	9 657.90\$
Les Entreprises Éric Groleau Inc.	12 320.00\$	14 164.92\$
Entretien Roger Lanctôt	11 900.00\$	13 682.03\$
Les Entretiens Yannick Jean 2012 Inc.	11 700.00\$	13 452.70\$
Tommy Péloquin	18 000.00\$	20 695.50\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu ;

QUE la municipalité de St-Herménégilde accorde le contrat à Les Entretiens Hu-No Enr. pour l'entretien et la tonte des pelouses 2014 au montant de 9 657.90\$ taxes incluses ;

QUE le paiement des sommes dues aux présentes s'effectuera en 4 versements (juin, juillet, août et octobre), remis à l'entrepreneur entre le 1er et le 10ième jour du calendrier.
Le montant par versement sera de : 2 414.48\$

QU'un contrat devra être signé entre les parties et la secrétaire-trésorière et le maire sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de St-Herménégilde.

Adopté.

2014-04-07-15: ENGAGEMENT AIDE INSPECTEUR EN VOIRIE

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité ;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M
S
no de résolution
ou annotation

D'engager Monsieur Gabriel Fauteux au poste d'aide inspecteur aux conditions suivantes :

- Le salaire est inscrit à l'annexe de la politique des conditions de travail à raison de 30 heures par semaine ;
- Les tâches et le nombre d'heures de travail de l'aide inspecteur ont été modifiés par rapport aux années précédentes puisqu'un contrat est donné pour l'entretien et la tonte des pelouses ;
- Le poste étant saisonnier, la durée de l'emploi sera du 22 avril au 26 septembre 2014. Ces dates peuvent varier selon les besoins.

Adopté.

2014-04-07-16: ADHÉSION AU CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE 2014-2015

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité ;

D'adhérer au Conseil Sport Loisir de l'Estrie au montant de 70.00\$.

Adopté.

2014-04-07-17: ACQUISITION DES DU STATIONNEMENT DE LA FABRIQUE – MANDAT D'ARPENTAGE ET DE NOTAIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité ;

De mandater Daniel Parent, arpenteur-géomètre, pour l'arpentage du stationnement de la Fabrique à acquérir par la Municipalité ;

De mandater Luc Cuteau, notaire, pour procéder aux contrats avec la Fabrique pour le stationnement et la partie derrière le centre communautaire tel que décrit dans la résolution 2014-03-10-02.

Adopté.

2014-04-07-18: AFFECTATION DU SURPLUS POUR LE SECTEUR INCENDIE

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité ;

D'affecter 5 000\$ du surplus libre au 31 décembre 2014 pour le secteur incendie.

Adopté.

2014-04-07-19: USINE D'ÉPURATION - MODIFICATIONS

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité ;

D'autoriser les modifications à l'usine d'épuration au niveau du traitement UV et de la sécurité pour un coût d'environ 2000\$ plus le temps de travail de deux travailleurs.

Adopté.

2014-04-07-20: AQUEDUC

Aucune nouvelle information.

2014-04-07-21: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M
S
no de résolution
ou annotation

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose les états financiers mensuels au 31 mars 2014.

2014-04-07-22: RAPPORT DE CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose le rapport de correspondance du 4 mars 2014 au 7 avril 2014.

2014-04-07-23: DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2013 PRÉPARÉ PAR LA FIRME RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

Madame Nathalie Isabelle, secrétaire-trésorière, dépose le rapport financier 2013 vérifié par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Ce rapport a été présenté et expliqué par la firme lors de la réunion de travail du conseil le 24 mars dernier.

2014-04-07-24: RÉGIE INCENDIE

Aucune nouvelle information.

2014-04-07-25: RÉGIE DES DÉCHETS

Aucune nouvelle information.

2014-04-07-26: LOISIRS

Reconnaissance d'un bénévole : Sylvie Fauteux et Réal Crête seront présents à la Rencontre.

2014-04-07-27: FAMILLE ET CULTURE

Madame la conseillère Sylvie Fauteux résume ses diverses rencontres (dossiers) au niveau famille et culture.

2014-04-07-28: COLLOQUE DU CARREFOUR MUNICIPAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité ;

D'autoriser l'inscription de madame Sylvie Fauteux au Colloque Carrefour municipal. Les coûts seront d'un montant d'environ 600\$ incluant l'hébergement et les repas. Si possible, la chambre sera partagée avec une autre personne afin de réduire les coûts.

Adopté.

2014-04-07-29: FÊTE D'INAUGURATION DU NOUVEAU PARC DES LOISIRS

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité ;

De nommer les personnes suivantes au comité organisateur de la Fête du 14 juin prochain :

- Sylvie Fauteux
- Gérard Duteau
- Sébastien Desgagnés
- Robin Cotnoir
- Jeanne Dubois (possiblement)

D'accorder un budget de 1000\$ pour ce projet.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M
S
no de résolution
ou annotation

Adopté.

2014-04-07-30: JOURNAL

Sylvie Fauteux mentionne qu'un total de 43.5 heures ont été nécessaires pour réaliser la dernière édition du journal.

2014-04-07-31: DIVERS

Date de la prochaine réunion de travail : le 29 avril 2014.

CLD – Possibilité de présenter au conseil leurs services (rencontre d'une demi-heure) : Le conseil serait intéressé à une rencontre. La date proposée est le 27 mai 2014

2014-04-07-32: PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

2014-04-07-33: VARIA

Une rencontre aura lieu demain avec les propriétaires du terrain près de la Plage suite à leur demande.

2014-04-07-34: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Sylvie Fauteux propose la levée de l'assemblée à 21h45.

Adopté.

Secrétaire-trésorière

Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.